

ARRETE MUNICIPAL N° 1570033/SG
LISTANT LES IMMEUBLES
CONCERNES PAR LA CAMPAGNE DE RAVALEMENT
DENOMMEE « DAMES »

NOUS, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône,

VU l'arrêté n°12/052/SG précisant les dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation en matière de ravalement de façades,

VU le règlement communal de la publicité, des enseignes et pré-enseignes de la Ville de Marseille, en vigueur,

VU les documents d'urbanisme de la Ville de Marseille, en vigueur,

CONSIDERANT que le présent arrêté a pour objet de lister les immeubles concernés par la campagne d'injonction de ravalement de façade « DAMES »,

CONSIDERANT que la façade des immeubles donnant sur l'axe « DAMES », ainsi que la (les) façade(s) en retour desdits immeubles, formant un angle entre cet axe et les autres voies de circulation, ont fait l'objet d'un constat,

CONSIDERANT que la propreté de chaque immeuble donne lieu à un classement dans deux catégories : état de propreté satisfaisant et état de propreté non satisfaisant,

CONSIDERANT que tout immeuble classé dans la catégorie état de propreté non satisfaisant fait l'objet d'une lettre d'injonction de ravalement de façades,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1 : L'ensemble des immeubles figurant dans la liste en annexe n°1 font l'objet de la campagne d'injonction de ravalement de façade « DAMES ».

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 25 MARS 2015

Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée,
Laure-Agnès CARADEC



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

ANNEXE n° 1 de l'Arrêté Municipal N° 15/0033/SG
 AXE DE RAVALEMENT « DAMES »

N° de voie	Type de voie	Libellé de voie	Arrondissement	N° de parcelle
2-4-6	boulevard	Dames (des)	13002	202808 B0134
8	boulevard	Dames (des)	13002	202808 B0135
10	boulevard	Dames (des)	13002	202808 B0136
12	boulevard	Dames (des)	13002	202808 B0137
14	boulevard	Dames (des)	13002	202808 B0140
15	boulevard	Dames (des)	13002	202808 A0015
17	boulevard	Dames (des)	13002	202808 A0016
18	boulevard	Dames (des)	13002	202808 B0144
20	boulevard	Dames (des)	13002	202808 B0145
29	rue	Joliette (de la)	13002	202808 B0148
48	boulevard	Dames (des)	13002	202808 A0009
50-52-54	boulevard	Dames (des)	13002	202808 A0105
55	boulevard	Dames (des)	13002	202810 D0092
56	boulevard	Dames (des)	13002	202808 A0004
57	boulevard	Dames (des)	13002	202810 D0093
61	rue	Joliette (de la)	13002	202808 A0003
59	boulevard	Dames (des)	13002	202810 D0094
62	boulevard	Dames (des)	13002	202808 A0103
66	boulevard	Dames (des)	13002	202810 C0110
86	boulevard	Dames (des)	13002	202810 D0079
96	boulevard	Dames (des)	13002	202810 D0065
102	boulevard	Dames (des)	13002	202810 D0031
104	boulevard	Dames (des)	13002	202810 D0030
106-108	boulevard	Dames (des)	13002	202810 D0010